Mines d'Or Wesdome Ltée
TSX: WDO
OTCQX: WDO
www.wesdome.com

WESDOME ANNONCE LE RENOUVELLEMENT DE SON OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Toronto, Ontario – le 4 novembre 2026 – Mines d'Or Wesdome Ltée (TSX: WDO, OTCQX: WDOFF) (« **Wesdome** » ou la « **Société** ») a annoncé aujourd'hui que la Bourse de Toronto (« **TSX** ») a approuvé l'avis d'intention de la Société de renouveler son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« **OPRCNA** »).

Dans le cadre de l'OPRCNA renouvelée, Wesdome pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 7 187 337 actions ordinaires (les « **actions** »), représentant environ 5 % du flottant public de la Société, qui s'élevait à 143 309 909 actions au 30 octobre 2026. Les rachats pourront être effectués au cours de la période de 12 mois commençant le 9 novembre 2026 et se terminant à la première des dates suivantes : le 8 novembre 2027 ou la date à laquelle la Société aura complété ses rachats dans le cadre de l'OPRCNA. En date du 30 octobre 2026, Wesdome comptait 143 746 743 actions émises et en circulation.

Le conseil d'administration de Wesdome estime que, de temps à autre, le cours des actions peut ne pas refléter pleinement la valeur sous-jacente des activités et des perspectives de la Société, et que le rachat d'actions dans le cadre de l'OPRCNA constitue une utilisation appropriée des liquidités disponibles de la Société et sert au mieux les intérêts de la Société et de ses actionnaires. La Société continuera d'adopter une approche opportuniste à l'égard des rachats d'actions dans le cadre de l'OPRCNA, en fonction des conditions du marché et d'autres facteurs.

Détails de l'OPRCNA

Les rachats dans le cadre de l'OPRCNA seront effectués par l'entremise des installations de la TSX ou d'autres systèmes de négociation canadiens, au cours du marché en vigueur au moment du rachat, conformément aux exigences réglementaires applicables. Conformément aux règles de la TSX, les rachats quotidiens effectués à la TSX dans le cadre de l'OPRCNA seront limités à 159 948 actions, soit 25 % du volume quotidien moyen de négociation de 639 792 actions à la TSX au cours des six mois précédant le 30 octobre 2026, sous réserve de la possibilité pour Wesdome d'effectuer un achat en bloc d'actions par semaine civile dépassant cette limite. Toutes les actions rachetées dans le cadre de l'OPRCNA seront annulées. Les rachats seront financés à même les liquidités existantes de la Société.

Le nombre réel d'actions rachetées dans le cadre de l'OPRCNA, ainsi que le moment de ces rachats, seront déterminés par la direction de la Société en fonction des conditions du marché, du cours des actions, des liquidités disponibles et des autres opportunités d'investissement de capitaux à des fins de croissance. Wesdome n'est pas tenue de racheter des actions dans le cadre de l'OPRCNA et peut suspendre ou cesser les rachats à tout moment, sous réserve des lois applicables.

Dans le cadre de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société, qui a débuté le 7 novembre 2025 et qui expire le 6 novembre 2026, la Société était autorisée à racheter jusqu'à 9 013 300 actions et a racheté 7 833 800 actions à un prix moyen pondéré de 24,4282 $ pour un total d'environ 190 M$ au 4 novembre 2026.

Régime d'achat automatique d'actions

Dans le cadre du renouvellement de l'OPRCNA, la Société a l'intention de renouveler son régime d'achat automatique d'actions (le « **RAAA** ») avec Financière Banque Nationale Inc. (« **FBN** ») afin de permettre le rachat d'actions dans le cadre de l'OPRCNA à des moments où la Société ne serait normalement pas autorisée à racheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes internes d'interdiction de négociation. Avant le début d'une période d'interdiction de négociation, la Société peut, sans toutefois y être tenue, donner instruction à FBN d'effectuer des rachats dans le cadre de l'OPRCNA selon les paramètres établis par la Société conformément au RAAA, aux règles

de la TSX et aux lois applicables en matière de valeurs mobilières. Le RAAA a été soumis à la TSX pour approbation et devrait entrer en vigueur le 9 novembre 2026. En dehors des périodes d'interdiction de négociation, des actions peuvent être rachetées dans le cadre de l'OPRCNA à la discrétion de la direction.

À propos de Wesdome

Wesdome est un producteur d'or canadien qui possède deux actifs souterrains à haute teneur – la mine Eagle River en Ontario et la mine Kiena au Québec. L'objectif principal de la Société est de tirer parti de manière responsable de sa plateforme d'exploitation et de son portefeuille de projets d'exploration existants et nouveaux de grande qualité, afin de bâtir un producteur d'or canadien intermédiaire axé sur la création de valeur.

Pour de plus amples informations

Raj Gill
VPP, développement corporatif et relations avec les investisseurs
Téléphone : +1.416.360.3743
Courriel : invest@wesdome.com

Trish Moran
VP, relations avec les investisseurs
Téléphone : +1.416.564.4290
Courriel : trish.moran@wesdome.com

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives qui peuvent inclure, sans s'y limiter, des énoncés concernant l'OPRCNA et le RAAA de la Société, les méthodes selon lesquelles de tels rachats pourraient être effectués, les convictions et attentes de la Société à l'égard de l'OPRCNA, ainsi que d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques. Les rachats effectués dans le cadre de l'OPRCNA seront assujettis à divers facteurs, notamment la situation de Wesdome en matière de capital et de liquidités, les considérations comptables et réglementaires, la performance financière et opérationnelle, les autres utilisations possibles du capital, le cours des actions et les conditions générales du marché. L'OPRCNA n'oblige pas Wesdome à acquérir un montant précis ou un nombre déterminé d'actions et peut être prolongée, modifiée ou interrompue en tout temps, à la discrétion de Wesdome.

Souvent, mais pas toujours, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de mots tels que « prévoit », « s'attend à », « est prévu », « budget », « prévu », « prévisions », « a l'intention », « anticipe » ou « croit », ou des variantes (y compris des variantes négatives) de ces mots et expressions, ou qui indiquent que certaines actions, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « devraient », « seraient » ou « seront » pris, se produiront ou seront atteints. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, les performances ou les réalisations réels de Wesdome diffèrent sensiblement des résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont faits à la date du présent communiqué et Wesdome décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements ou de résultats futurs ou pour toute autre raison. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux anticipés dans ces énoncés.

De plus, si un ou plusieurs des risques, incertitudes ou autres facteurs se concrétisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux décrits dans les énoncés prospectifs ou les informations prospectives. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent notamment les facteurs de risque abordés dans les sections intitulées « Mise en garde concernant les informations prospectives » et « Risques et incertitudes » dans la plus récente notice annuelle de Wesdome. Les lecteurs sont invités à réviser attentivement la discussion détaillée des risques dans la plus récente notice annuelle de Wesdome, disponible sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).